



Brochure d'information à l'attention des patient.e.s : les EPC

Que sont les EPC ?

Les EPC sont des microbes (bactéries) de la flore intestinale. L'abréviation EPC que nous utilisons dans cette brochure désigne les entorobactéries productives de carbébépénémases.

Les EPC résistent à de nombreux antibiotiques. On parle parfois de « superbactéries ». On peut les traiter grâce à certains antibiotiques, car les antibiotiques les plus courants ne sont pas efficaces contre eux.

La plupart des personnes qui ont des EPC dans leurs intestins ne contractent pas d'infections. Parfois, les EPC peuvent pénétrer dans la vessie et provoquer une infection de la vessie (cystite) ou rénale (pyélonéphrite). Cela peut se produire même si vous êtes en bonne santé.

Les EPC peuvent provoquer une infection très grave chez certaines personnes. Certaines personnes peuvent nécessiter des soins intensifs ou avoir d'autres complications (par exemple, en cas de chimiothérapie). Si vous contractez une infection due aux EPC, vous pouvez la traiter en prenant certains antibiotiques, car les antibiotiques les plus courants sont inefficaces.

Si vous contractez une infection grave due aux EPC, les médecins doivent le savoir le plus tôt possible afin de vous administrer les antibiotiques appropriés.

Si vous avez été hospitalisé.e dans un autre hôpital au cours des 12 derniers mois, vous devez informer votre équipe soignante si :

- vous avez subi un test de dépistage des EPC.
- vous avez été en contact avec une personne porteuse d'EPC
- vous êtes porteur/porteuse d'EPC

Comment ai-je contracté ces EPC ?

Les EPC ont été découverts relativement récemment et de nombreux antibiotiques ne sont pas efficaces contre ces microbes. Il se peut que vous ayez été porteur ou porteuse d'EPC dans l'intestin pendant des mois, voire des années, avant qu'une analyse ne le révèle. En effet, chez la plupart des gens, les EPC peuvent rester longtemps dans l'intestin sans que vous n'en présentiez de symptômes.

Quels sont les symptômes associés aux EPC ?

Tant que les EPC restent dans votre intestin, ils ne provoquent pas de maladie. Ils ne provoquent pas de diarrhée ni de maux d'estomac. Cependant, si les EPC parviennent à pénétrer dans la vessie, les reins ou le sang, ceux-ci peuvent provoquer une infection. Si vous contractez une infection due aux EPC, vous serez susceptible d'avoir :

- de la fièvre
- des douleurs
- des frissons

Les symptômes sont les mêmes que pour toute autre infection. La seule différence est que, si vous avez besoin d'un traitement, votre médecin devra prescrire certains antibiotiques. En effet, de nombreux antibiotiques ordinaires ne sont plus efficaces pour traiter les EPC.

Combien de temps vais-je souffrir des EPC ?

Les EPC peuvent vivre dans votre intestin pendant des mois, voire des années.

- Si vous n'avez pas à prendre d'antibiotiques pendant un certain temps, vous augmentez vos chances de les voir disparaître.
- Si vous devez prendre des antibiotiques souvent, les EPC mettront plus de temps à disparaître.

Comment lutter contre la propagation des EPC ?

Il est important d'informer un membre du personnel si vous savez que vous êtes porteur ou porteuse d'EPC.

Si vous devez vous faire hospitaliser ou aller vivre dans une maison de retraite, vous remarquerez que le personnel pratique systématiquement l'hygiène des mains avant et après avoir pris soin de vous. Vous remarquerez également le port de gants et de blouses. De plus, il se peut que l'on vous donne une chambre individuelle si cela s'avère possible. Si vous êtes atteint.e d'EPC, vous pouvez rappeler aux membres du personnel soignant de se laver les mains lorsqu'ils s'occupent de vous. Si vous savez que vous êtes porteur ou porteuse d'EPC, il est préférable d'avoir très peu de contacts avec les autres patient.e.s pendant votre séjour à l'hôpital. Ces mesures sont prises pour aider à réduire la propagation des EPC à d'autres patient.e.s.

Le meilleur moyen d'empêcher la propagation de tous les microbes et virus est de :

- faire en sorte que le rebord des toilettes, la poignée de la chasse d'eau et le siège restent propres
- vous laver soigneusement les mains après être allé aux toilettes, en particulier avant de manger.

Si vous ne pouvez pas vous laver les mains, demandez à un membre du personnel de vous aider à le faire.

Que se passe-t-il lorsque je rentre chez moi ?

Les personnes avec lesquelles vous vivez n'ont pas besoin de test de dépistage des EPC. Le risque que les EPC causent des dommages importants aux personnes en bonne santé est très faible. Vous pouvez poursuivre votre vie normale à la maison et lorsque vous sortez. Vous pouvez laver vos vêtements, votre linge de lit et votre vaisselle comme d'habitude. Si vous vivez avec une personne en mauvaise santé, elle peut demander conseil à son médecin traitant ou au médecin responsable de ses soins.

Pratiquez l'hygiène des mains

Nous vous recommandons de continuer à vous laver soigneusement les mains. Tout le monde devrait se nettoyer les mains avant de manger ou de préparer des aliments. La propreté des mains vous protège, vous et les autres, de la propagation de la plupart des microbes, et pas seulement des EPC.

- Lavez-vous les mains soigneusement et souvent pour éviter la propagation des bactéries et des virus.
- Lorsque vous allez aux toilettes, veillez à nettoyer le rebord des toilettes, la poignée de la chasse d'eau et le siège.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à poser des questions à votre personnel soignant ou à demander plus d'informations sur les EPC. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'hygiène des mains, la lutte contre infections et le contrôle des superbactéries à domicile sur le site suivant : www.hse.ie/hcai ou sur www.hse.ie/handhygiene